

Fondation Brain Canada

Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau - **Momentum**

Appel de demandes (AD)

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis plus de vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC) est un accord public-privé entre le gouvernement du Canada, par l'entremise de Santé Canada, et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada. Jusqu'à maintenant, Santé Canada a investi plus de 155 millions de dollars par l'intermédiaire du FCRC, un investissement, qui a été égalé par la Fondation Brain Canada ainsi que ses donateurs et partenaires.

www.braincanada.ca

Table des matières

Contexte	3
Portée.....	3
Renseignements sur la subvention	3
Équité, diversité et inclusion	3
Admissibilité.....	4
Utilisation des fonds.....	4
Critères d'évaluation	5
Calendrier.....	6
Comment présenter une demande.....	6
Formulaire d'inscription.....	6
Demande détaillée	7
Processus d'examen	10
Confidentialité et propriété intellectuelle.....	10
Communications	10
Renseignements.....	10

Note : Le masculin est utilisé dans ce document pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

Contexte

Les subventions **Momentum** s'appuient sur le succès du programme *Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau*, qui finance des chercheurs en début de carrière afin de leur permettre d'établir les bases de l'excellence et de l'innovation en recherche au Canada. La recherche en neurosciences continue d'apporter de nouvelles connaissances sur la complexité du cerveau, ouvrant la voie à l'amélioration des diagnostics, des thérapies et des interventions pour les troubles neurologiques. Grâce aux subventions Momentum, nous visons à fournir aux chercheurs des fonds pour soutenir et accélérer leurs recherches en cours, leur permettant ainsi de capitaliser sur l'élan initial généré par leur financement de démarrage.

En investissant dans ces chercheurs, nous favorisons une culture de l'excellence scientifique et encourageons le développement de leurs carrières à mesure qu'ils apportent des contributions significatives à leurs domaines de recherche. Le programme encourage non seulement l'exploration et la découverte scientifiques, mais aussi la collaboration, le partage des connaissances et le développement d'approches interdisciplinaires pour relever les défis les plus pressants de la recherche sur le cerveau.

Brain Canada reconnaît le rôle essentiel que joue un soutien continu pour permettre aux chercheurs de poursuivre des idées qui feront progresser notre compréhension du cerveau. En investissant dans ces chercheurs exceptionnels, nous visons à accélérer le rythme des découvertes et de l'application des connaissances, ce qui se traduira par des avantages tangibles pour les personnes atteintes de conditions cérébrales et celles qui s'efforcent de maintenir un cerveau sain, contribuant ainsi à l'avancement général de la recherche en neurosciences au Canada et à l'étranger.

Portée

Cette opportunité de financement est ouverte aux anciens récipiendaires des *Subventions de développement des compétences à l'intention des chercheurs en début de carrière de la Fondation Azrieli et de la Fondation Brain Canada* ou des subventions *Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau*. Le programme de subventions Momentum vise à permettre aux chercheurs de s'appuyer sur leurs projets initiaux et d'explorer de nouvelles dimensions de leur recherche ayant le potentiel de générer des percées dans notre compréhension du cerveau. Les chercheurs sont encouragés à faire preuve d'audace, à repousser les limites des connaissances actuelles et à adopter des approches interdisciplinaires pour relever les défis complexes liés au cerveau.

Renseignements sur la subvention

Cette possibilité de financement comporte cinq (5) subventions de 200 000 \$ chacune, réparties sur une période de deux ans, pour un total de 1 000 000 \$ CAD. Les noms des subventions peuvent inclure la reconnaissance de donateurs spécifiques qui contribuent au financement de ce concours.

Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, la Fondation Brain Canada se fait un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et encourage les candidats de parcours diversifiés à participer à ce

concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, d'approches et d'expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

Admissibilité

- Les candidats doivent avoir déjà reçu une *Subvention de développement des compétences à l'intention des chercheurs en début de carrière de la Fondation Azrieli et de la Fondation Brain Canada en 2018* ou une subvention *Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau*. À noter : pour être admissible aux subventions Momentum, la date de fin de la subvention précédente, y compris toute période de prolongation sans frais, doit être antérieure à la date prévue de début du financement, soit le 1^{er} septembre 2024, et le candidat ne doit pas avoir de rapports en retard à la Fondation Brain Canada pour sa subvention précédente à cette date.
- Les candidats doivent démontrer comment les conclusions et/ou les résultats de leur subvention initiale ont conduit au projet de recherche proposé ; il doit y avoir un lien clair et une progression vers l'avant.
- Les demandeurs doivent œuvrer au sein d'un établissement canadien admissible, y mener leurs travaux pendant toute la durée du financement et être considérés comme des chercheurs indépendants au sein de leur établissement. Il s'agit habituellement d'un poste de professeur adjoint, agrégé, ou titulaire c'est-à-dire : ils peuvent lancer ou gérer leurs propres projets de recherche à titre de chercheur principal, ils sont responsables de la bonne marche du laboratoire, ils décident de l'utilisation des fonds de recherche, et peuvent superviser des stagiaires (le cas échéant, selon les politiques de leur établissement).
- La demande de subvention peut être liée mais ne peut être identique à d'autres projets actuellement financés. Il incombe au demandeur d'aviser la Fondation Brain Canada immédiatement si le projet devient admissible à une autre subvention pendant le processus de demande ou d'évaluation de ce concours.
- Les demandeurs doivent démarrer leur projet lorsque le financement commencera, soit en septembre 2024.
- Chaque candidat ne peut postuler au programme de subventions Momentum que deux (2) fois au maximum, c'est-à-dire deux cycles de concours.

Pour toute question relative à l'éligibilité, y compris la confirmation de la date de fin de la subvention précédente et/ou les obligations de rapport en suspens ou en retard, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : futureleaders@braincanada.ca.

Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche faisant l'objet de la subvention et doivent être liés directement au projet ou aux activités accomplies.

Coûts admissibles

Les fonds peuvent être utilisés pour soutenir tous les coûts du projet de recherche, notamment :

- La rémunération du personnel technique
- Les allocations aux stagiaires

- Les fournitures et le matériel
- L'entretien d'équipement essentiel et/ou l'achat d'équipement qui n'est pas disponible actuellement, mais qui est essentiel au projet
- Les services particuliers et frais d'utilisation
- Les coûts liés à la mobilisation des connaissances, notamment : les frais de déplacement du chercheur principal et des stagiaires en vue de la présentation des résultats à des conférences ; les coûts de publication dans une revue examinée par des pairs et en libre accès ou dans des dépôts de données (y compris les frais de traitement) ; les activités de partage des connaissances (ateliers, brochures, livres) et de diffusion en ligne des connaissances (webinaires, balados).

Coûts non admissibles

- Le salaire du chercheur principal ou de tout chercheur universitaire indépendant.
- L'équipement général de bureau et de laboratoire.
- Les frais généraux associés à la gestion du projet de recherche.

À noter : cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez consulter la Fondation Brain Canada au sujet de toute autre dépense afin de déterminer l'admissibilité d'autres catégories de dépenses.

Critères d'évaluation

Les critères suivants seront pondérés également :

Innovation et originalité

La qualité du projet, qui offre de nouveaux concepts et de nouvelles manières de procéder, tout en s'appuyant sur des principes scientifiques solides et une idée réalisable sur le plan technique. Celui-ci doit être susceptible de changer la donne dans le domaine d'étude ou d'ouvrir de nouveaux horizons expérimentaux, ou encore de surmonter les défis qui nuisent à l'avancement de nos connaissances sur le cerveau et le système nerveux. Un lien clair doit être établi avec le financement précédent de la *Subvention de développement des compétences à l'intention des chercheurs en début de carrière de la Fondation Azrieli et de la Fondation Brain Canada* ou de la subvention *Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau*; le projet proposé ne doit pas nécessairement être un prolongement direct du projet précédemment financé, mais il doit s'appuyer sur certains aspects des résultats de cette subvention.

Faisabilité

La mesure dans laquelle les travaux de recherche peuvent être menés à bien en empruntant la méthodologie proposée, conformément à l'échéancier, au budget et aux ressources à sa disposition. Les prémisses et fondements du projet de recherche doivent être étayés par des citations scientifiques et des données provenant d'autres sources et/ou des conclusions préliminaires du candidat. Seront aussi évaluées les probabilités de réussite du chercheur principal en regard de l'excellence de ses acquis en recherche novatrice.

Incidence potentielle

La mesure dans laquelle les résultats directs de ce projet, ou les nouvelles lignes de recherche qui pourraient être développées à partir de ce projet, ont un potentiel d'impact à long terme. Il peut s'agir d'éléments tels que l'avancement des connaissances, le renforcement des capacités, la prise de décision

éclairée, l'impact sur la santé et l'impact économique et social au sens large. De plus, le protocole et l'exécution du projet doivent avoir égard aux analyses comparatives fondées sur le sexe et le genre (ACSG+) et autres principes d'équité, diversité et l'inclusion (EDI), car ceux-ci élargissent le rayonnement potentiel des travaux et favorisent l'application des nouvelles connaissances qui profitent à la santé de tous.

Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	Le 16 janvier 2024
Date limite de réception du formulaire d'inscription	17 h HNE, le 12 février 2024
Invitation à présenter une demande détaillée	Le 16 février 2024
Date limite de réception de la demande détaillée	17 h HNE, le 22 mars 2024
Annonce de la décision	Juin 2024
Début du financement	Le 1 septembre 2024

Comment présenter une demande

Veuillez noter que cette possibilité de financement comprend un formulaire d'inscription suivie d'une demande détaillée. Les candidats doivent soumettre un formulaire d'inscription afin d'être éligibles pour l'étape de la demande détaillée. **Il est de la seule responsabilité du chercheur principal de s'assurer que sa soumission respecte les exigences et qu'elle est reçue dans les délais indiqués ci-dessus. Il n'y aura pas d'appel pour les soumissions tardives.** La Fondation Brain Canada accusera réception des formulaires d'inscription et des demandes détaillées dans un délai de deux jours ouvrables.

Formulaire d'inscription

Les formulaires d'inscription doivent être soumis à l'aide du système électronique de gestion des subventions de Brain Canada, SmartSimple : https://braincanada.smartsimple.ca/s_Login.jsp.

Renseignements sur le candidat

Les informations recueillies dans le cadre de cette étape ne seront pas partagées sous une forme identifiable avec le public, les intervenants externes (par exemple, Santé Canada, les partenaires de financement) ou les examinateurs, et n'auront aucune incidence sur l'évaluation des candidatures soumises. Les réponses sont entièrement anonymisées et agrégées afin de garantir la protection de l'identité de toute personne. Veuillez consulter la [Politique relative à la protection de la vie privée](#) de la Fondation Brain Canada.

Sommaire du projet

- Titre du projet
- Mots clés (ou expressions clés) décrivant le projet (10 mots maximum)
- Un résumé de la recherche proposée, y compris une description du lien et de la progression entre la subvention de démarrage de la Fondation Brain Canada précédemment financée et la demande actuelle (300 mots maximum). *Les citations ne sont pas obligatoires au stade du formulaire d'inscription, mais elles peuvent être incluses si vous le souhaitez, et doivent respecter la limite de mots.*

Renseignements facultatifs

- Indiquer les noms et les coordonnées d'un maximum de trois personnes qui ont la compétence pour évaluer la demande. Les individus nommés ne doivent pas être en conflit d'intérêts.
- Indiquer les noms des personnes auxquelles la demande ne devrait pas être transmise pour examen.

La Fondation Brain Canada prendra en compte ces considérations ainsi que d'autres lors de l'établissement de la composition du comité externe d'évaluation par les pairs.

Attestation et signature du chercheur principal

- Veuillez noter que les signatures institutionnelles ne sont pas requises au stade du formulaire d'inscription.

Demande détaillée

Les demandes détaillées doivent être soumises à l'aide du système électronique de gestion des subventions de Brain Canada ; l'accès sera accordé sur invitation à l'étape de la demande détaillée.

Les exigences de mise en forme de la demande détaillée sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Times New Roman 12 points ou Arial 10 points. La taille de la police utilisée pour les figures et légendes doit être d'au moins 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées.

Sommaire du projet (pré-rempli à partir du formulaire d'inscription)

- Titre du projet
- Mots clés (ou expressions clés) décrivant le projet (10 mots maximum)
- Un résumé de la recherche proposée, y compris une description du lien et de la progression entre la subvention de démarrage de Brain Canada précédemment financée et la demande actuelle (300 mots maximum)

Sommaire vulgarisé

- Texte vulgarisé qui se prête bien à une publication destinée au grand public (300 mots maximum)

Proposition (8 pages maximum, incluant les figures et légendes, excluant les références)

Les renseignements suivants doivent figurer dans la proposition et être structurés en fonction des critères d'évaluation décrites ci-dessus :

1. **Objectifs généraux** à atteindre d'ici la fin de la période subventionnée.
2. Les **raisons** qui motivent le démarrage du projet, notamment :
 - Un résumé des résultats et des principales conclusions de la subvention initiale de la Fondation Brain Canada et une description du lien avec la recherche actuelle et les hypothèses
 - L'état actuel des recherches de votre sujet et la principale lacune dans les connaissances qui motive cette étude

- Des preuves préliminaires supplémentaires, le cas échéant, à l'appui de la recherche et des hypothèses proposées
 - Indiquer clairement si ce projet chevauche tout autre projet faisant actuellement l'objet d'une subvention
3. Le **plan de travail**, notamment :
- L'approche, les méthodes et techniques qui seront utilisées pour atteindre les objectifs établis et, le cas échéant, nommer les collaborateurs et décrire leur contribution particulière au projet
 - Les méthodes d'analyse des données, y compris les méthodes statistiques et calculs qui assureront la bonne marche du projet
 - Présenter les écueils ou obstacles ainsi que la façon de les surmonter
 - Les principes ACSG+ et EDI doivent être intégrés directement dans le plan de travail, le cas échéant.
4. Les **considérations relatives à ACSG+ et à l'EDI**, y compris :
- La manière dont les considérations relatives au sexe et/ou au genre seront intégrées dans le plan de travail. Les projets de recherche proposant de n'utiliser qu'un seul sexe ou genre doivent fournir une justification solide tirée de la littérature scientifique ou des données préliminaires à l'appui de cette décision.
 - Une description de toute recherche ciblée incluant des populations diverses, telles que celles basées sur l'âge, l'identité autochtone, l'identité de minorité visible ou le handicap.
 - Les candidats sont encouragés à consulter les [Modules de formation en ligne : Intégrer la notion du sexe et du genre dans la recherche en santé](#) des IRSC.
5. **Résultats** qui seront dégagés du projet et moyens par lesquels ils seront communiqués, notamment :
- Comment les résultats de l'étude permettront d'approfondir nos connaissances sur les propriétés et les mécanismes du cerveau et du système nerveux
 - Les plans prévoyant la façon dont les données du projet seront mises à la disposition de chercheurs qualifiés
 - Le plan de mobilisation des connaissances décrivant le public cible des résultats de la recherche, les plans de dissémination et l'engagement des parties prenantes qui assureront le rayonnement de la recherche. Les demandeurs sont invités à consulter la page [Guide de planification de l'application des connaissances](#) des IRSC.
 - L'incidence générale prévue des résultats par rapport aux catégories des effets de la recherche : la production de connaissances, le renforcement des capacités, la prise de décisions éclairées, les bienfaits pour la santé, et les avantages socio-économiques généraux.
6. Le **rôle des stagiaires** dans le cadre du projet, le cas échéant, et les possibilités d'apprentissage particulières qui leur seront offertes.

Calendrier et jalons prévus

Veillez indiquer les principales étapes intermédiaires qui mènent à l'atteinte des objectifs globaux et la date d'achèvement de chacune. Un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée.

Approbation de l'établissement

Veillez décrire les approbations applicables que vous aurez mises en place pour la date prévue de début du financement, ainsi que l'échéancier relatif à tout ajout ou approbation supplémentaire relative au projet qui pourrait devoir être ajouté par la suite (1 page maximum). Veuillez noter qu'en cas d'attribution, les demandeurs devront fournir la documentation, le cas échéant, démontrant les approbations institutionnelles et la conformité aux politiques en matière de gestion éthique des sujets humains, des animaux et des risques biologiques avant que les fonds ne soient versés.

Renseignements biographiques

Une notice biographique (4 pages maximum) du chercheur principal doit être soumise. Un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée.

En outre, les candidats doivent fournir les informations suivantes :

- Le nombre d'heures moyen qui sera consacré au projet chaque semaine.
- Les antécédents de financement, dont les subventions et bourses antérieures et actuelles. Il incombe au candidat de divulguer tout financement reçu en rapport avec le travail proposé. Les candidats doivent indiquer clairement tout chevauchement possible ou perçu d'autres financements avec le projet proposé. Expliquez clairement aux évaluateurs en quoi le projet proposé est unique par rapport aux autres travaux financés (mais peut contribuer de manière synergique au programme de recherche global). À noter : l'historique de financement du demandeur ne sera pas pris en considération au moment d'établir le pointage du projet.
- Vous pouvez inclure une liste d'au plus 10 publications dont vous êtes l'auteur (sans nécessairement être nommé comme premier auteur ou l'auteur principal), en résumant les 5 qui sont les plus pertinentes par rapport à la demande. Inclure le DOI, URL ou PMID, lorsqu'il y a lieu, pour faciliter l'accès aux examinateurs.

Lettres d'appui de collaborateurs

Les demandeurs peuvent présenter jusqu'à deux (2) lettres d'appui (une page maximum par lettre) provenant de collaborateurs au projet, le cas échéant. Celles-ci doivent préciser la nature de la collaboration et décrire leurs contributions et leurs rôles spécifiques dans le projet de recherche proposé.

Budget

À l'aide du modèle fourni, les demandeurs doivent téléverser un budget annuel pour le projet, accompagné d'un justificatif écrit (1 page maximum) décrivant les coûts anticipés pour chaque catégorie de dépense. Fournir assez de renseignements pour que les examinateurs puissent bien évaluer la pertinence de la répartition des coûts. Veillez-vous assurer que votre budget utilise la totalité des 200 000 \$.

Attestation et signatures

Le demandeur doit veiller à obtenir et présenter les signatures en temps opportun.

- Signature du chercheur principal.
- Signature du responsable d'établissement : La demande doit être signée par le responsable de l'établissement dans lequel le chercheur principal mènera les travaux de recherche

Processus d'examen

Formulaire d'inscription

Les formulaires d'inscription soumis avant la date limite feront l'objet d'une vérification administrative et d'un examen de la pertinence par la Fondation Brain Canada afin de s'assurer qu'ils correspondent à la portée de cette possibilité de financement et que tous les critères d'admissibilité sont respectés. Les demandes admissibles seront invitées à passer à l'étape de la demande détaillée ; les candidats dont les demandes ne sont pas admissibles seront avisés et retirés du concours.

Demande détaillée

La Fondation Brain Canada gèrera le processus du comité d'évaluation. Les demandes détaillées soumises avant la date limite seront examinées par au moins deux membres d'un comité d'évaluation externe composé de chercheurs d'institutions canadiennes et internationales ayant de l'expérience et de l'expertise dans le(s) domaine(s) pertinent(s). La Fondation Brain Canada prendra compte de tout conflit d'intérêt et de toute autre considération pertinentes afin d'assurer l'équilibre du comité.

Le comité d'évaluation discutera des meilleures demandes en fonction des notes des examinateurs. Le comité recommandera à la Fondation Brain Canada les demandes ayant reçu une note de mérite élevée. Les demandeurs recevront des commentaires écrits des évaluateurs sous forme anonyme. Les demandeurs dont les demandes ont été discutées lors de la réunion du comité d'évaluation recevront aussi les notes du responsable scientifique. L'évaluation du projet par le comité d'évaluation par des pairs est sans appel.

Confidentialité et propriété intellectuelle

La Fondation Brain Canada conservera tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les examinateurs, les membres du comité d'évaluation et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents.

La Fondation Brain Canada ne réclame aucun droit sur la propriété intellectuelle (PI) des résultats de la recherche qu'elle finance, et elle s'attend à ce que toute PI découlant de ce financement soit développée et commercialisée conformément aux politiques des établissements de recherche dans lesquels la recherche est effectuée.

Communications

Les titulaires d'une subvention octroyée dans le cadre du programme *Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau - Momentum* doivent faire de leur mieux pour participer aux événements organisés par la Fondation Brain Canada, et pour présenter leur projet, le cas échéant, afin de démontrer la portée et l'importance de la recherche.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse futureleaders@braincanada.ca.